VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

—:O:—

J. L. Onorato

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Co.—No 84,514, Cour Civile de District, Division D.

Vente de Recveur de l'Usine de la Southern Fiber Co., à l'Encan, MARDI, le 9 Juin 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514, ledit ordre daté et signé le 22 avril 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 9 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890, et d'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant trente six pieds de face sur chemin Félicité, trente cinq pieds six pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard. No 84,439. Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement des dits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez J. L. ONORATO, Encanteur

J. Zach Spearing, avocat.

28 mai—28—juin 7 14 21 28 29 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples.

Nos 3318 et 3324 RUE ROBERTSON,

Entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane.

Succession de Joseph Breffel.

No 85,641 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Freret, Toledano et l'avenue Louisiana; lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue S Robertson sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant deux cottages simples désignés par les Nos 3318 et 3324 rue S Robertson.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, portant la date de l'adjudication payable en 1 et 2 ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à paiement, payable annuellement ; devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant recevoir les loyers de la date du passage de l'acte de vente, et devant assumer ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

H. D. Danziger, avocat.

9 mai—9 10 17 24 31—juin 7 9

I. B. Rennyson.

—:O.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successor de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée coin Melpomène, ilet avenue St Charles et la rue Italie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 30 juin, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard. No 84,439. Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement des dits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur

J. Zach Spearing, avocat.

28 mai—28—juin 7 14 21 28 29 30

Geo. St. Paul

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'UN—

Ilet de Terre de Valeur dans le Troisième District,

JEUDI, LE 9 JUILLET 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Marianne Sampere et als vs Giovani Sampere et als.

No 81,757—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District en et pour la paroisse d'Orléans, rendu le 27 mars 1907 et signé le 4 avril 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je, à l'heure et au l'endroit ci-dessus mentionné vendrai comme suit—

Un certain ilet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 969, borné par les rues Joséphine Céleste, Alabo et Burton, acquis par Rosario Sampere, alias Rosario Sampere, par acte passé pardevant Emile Bomes, notaire, le 2 avril 1903.

Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant P. J. Patorno, notaire, et déposer le 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST-PAUL, Encanteur.

No 147 rue Carondelet.

Geo. B. Smar, avocat pour le demandeur.

Chas Schweidau, avocat pour le défendeur.

7 juin, 7 14 21 28—juil 5 9

Lionel M. Ricau

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Attrayant.

No 1715 rue Colombus.

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de Paul Trevigne Jr.

No 84,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 13 mai 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 24 juin 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1715 rue Colombus), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'Ilet No 17, maintenant No 763, borné par les rues Colombus, Roman, Derbigny et Laharpe, ledit lot mesure 32 pieds de face à la rue Colombus sur 157 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Adjacent à et formant une partie de cet terrain ou vent dans le fond mesurant environ 32 pieds sur 49 pieds, lequel est une partie du lot contigu, duquel une portion a été vendue mesurant 32 pieds sur 108 pieds comme il est démontré par un acte passé pardevant J. H. Forcelle, notaire, le 16 mai 1907.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec 8 0/0 d'intérêt sur le paiement différée, représenté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, daté le jour de l'adjudication. Les taxes pour 1908 devant être payées par l'acquéreur et la portion du crédit devant être garantie par hypothèque usuelle et la clause d'assurance, lien de vendeur et privilège et la propriété vendu avec la stipulation de non aliéna tion, et les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908. L'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Black, notaire, sous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe actuellement. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur

et Agent de Propriétés Foncières,

Bureau 318 rue Baronne

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Div. "A"—Succession de Alexander B. French.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 85,608, Division A dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Ste Marie Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A sur un devis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890, et d'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant trente six pieds de face sur chemin Félicité, trente cinq pieds six pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908. L'acte de vente devant être passé pardevant J. Kenton Black, notaire, sous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe actuellement. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur

et Agent de Propriétés Foncières,

Bureau 318 rue Baronne

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

SUCCESSION DE JAMES J. FRIGERIO.

Sites pour Bâtir dans le Troisième District,

Coin des Rues N. Claiborne et Français.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dossier No 85,738, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908 et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI, le 18 juin 1908, la propriété foncière en vente, à savoir—

Deux certains lots et une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 639 borné par l'avenue N. Claiborne, rue des Français, Nord Robertson (autrefois St Jean Baptiste) et l'avenue Champs Elysées désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté à la Nouvelle Orléans Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu en est annexé à un acte passé pardevant E. Grima, notaire, le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigus et mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Nord Claiborne 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français, et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certificats et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire. 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,

318 rue Baronne

17 ma.—17 24 31—juin 7 14 18

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Ozner Soniat et als vs August Huard et al.

No 85,720, Cour Civile de District, Division D.

Deux morceaux de propriété foncières de valeur dans le Deuxième District.

Coin des rues Dauphine et St Louis.

Borné par les rues Conti et Bourgogne, mesurant 45' 5" sur 91' 6" 4'". Toutes les propriétés dans le voisinage ont augmenté de 50 0/0 depuis les derniers 24 mois. Aussi la maisonnette en bois à un étage et demi sur ce joli boulevard

No 1508 Avenue Esplanade.

(Entre les rues Robertson et Claiborne).

Mesurant 32' 6" sur 127' 10" 5" devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 848 rue Commune—En vertu d'un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en Cour ouverte le 9ème jour de mai 1908, et signé en Cour ouverte le 14ème jour de mai 1908 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 juin 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant quarante cinq pieds cinq pouces (45' 5") de face à la rue St Louis sur quatrevingt onze pieds, sept pouces et sept lignes (91' 7" 7") de profondeur et faisant face sur ladite rue Dauphine, desquelles dites deux dernières rues il forme l'encoignure et a une profondeur sur la ligne du côté opposé de quatrevingt onze pieds, six pouces et quatre lignes (91' 6" 4") et quarante cinq pieds cinq pouces sur la ligne du fond

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 200-201, borné par ladite avenue Esplanade et la rue Hopital, l'avenue Claiborne et la rue Robertson mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces (32' 6") de face à l'avenue Esplanade, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5") de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Denechaud, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Wagnespack, Foster & Denechaud, avocats pour les demandeurs.

Carleton Hunt & André Lafargue, avocats pour les défendeurs.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

Jas. A. Brennan et fille.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages de Valeur et Productifs dans le Troisième District,

4220 4222 rue Bourgogne,

Entre les rues France et Lesseps,

et 804 et 806 rue Lesseps,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de George Korn.

Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans—No 82,909.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 27 mai 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, France, Lesseps et Dauphine, désigné par le No 14 et la lettre G, respectivement sur un plan certifié correct par Geo. G. Friedrichs, encanteur, daté le 12 avril 1886, annexé à un acte de vente à Adam Gamble, pardevant H. L. Loomis Jr, le 23 mai 1896, d'après lequel lesdits lots mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir : Le lot No 14 commence cent trente huit (138') pieds dix (10") pouces de la rue France et mesure trente (30') pieds dix (10") pouces de face à la rue Bourgogne par une profondeur entre ligne égales et parallèles de cent cinquante neuf (159') pieds dix (10") pouces et trois (3") lignes. Le lot G mesurant trente neuf (39') pieds onze (11") pouces de face à la rue Lesseps, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit (108') pieds.

Les améliorations comprennent le cottage double 4220-4222 rue Bourgogne, contenant 2 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, magnifique façade rustique, et le grand cottage double 804-806 rue Lesseps contenant 4 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, avec espace suffisant pour une voiture sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30 31—juin 7 14 21 28 30

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. New Orleans, La.

Stroudback & Stern

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme LOUISE LEDET

No 81,989 Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Le Contenu Entier de la Maison de Résidence No 1227 Avenue St-Charles, entre les Rues Clio et Erato.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur — MARDI, le 16 juin 1908, à 11 heures a.m., sur les lieux, 1227 avenue St Charles, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour rendu et signé le 2 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D dans la susdite affaire :

Un lot de meubles, consistant en ameublements de chambre à coucher, piano, chaises, vaisselliers, tapis, rideaux, nappes et argenterie, tables, lavabos, couvertures, berceuses ornements, matelas, stores, etc., fourneau et ustensiles de cuisine etc.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK & STERN,

5 juin—5 7 14 16 Encanteurs.

Geo. B. Rennyson.

—:O.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succesor de Madame A. L. Howard.

No 84,439—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée coin Melpomène, ilet avenue St Charles et la rue Italie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 30 juin, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard. No 84,439. Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement des dits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur

J. Zach Spearing, avocat.

28 mai—28—juin 7 14 21 28 29 30

Ramsey & O'Neal.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple à deux étages désirable, 1007 avenue St-Roch.

Dans l'affaire de l'interdiction de Mary Stenson.

No 84 907—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR RAMSEY & O'NEAL, Cicero A. Ramsey, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet, MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 18 mai 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Roche, Rempart, St Claude et Musique, désigné par le No deux sur un devis dressé par Charles A. de Armas architecte, annexé à un acte du 24 juillet 1885, passé pardevant Octave de Armas notaire et mesurant en mesure américaine dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face sur l'avenue St Roche sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur.

Les améliorations sont connues comme le numéro municipal 1007 avenue St Roch, et consistent d'une maison simple à deux étages ayant trois chambres de chaque côté au premier étage et au rez de chaussée, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

J. J. Powell, avocat pour la pétitionnaire.

21 mai—21 24 31—juin 7 14 21 23

Ramsey & O'Neal.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1927 rue Bourbon.

Dans l'affaire de la succession de Veuve Marie Bruno Moulédous.

No 80,059—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR RAMSEY & O'NEAL—Cicero A. Ramsey encanteur, bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le 2 juillet 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 28 mai 1908 par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressée la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Marais, Touro et Urquhart, étant une partie du lot No 4, et mesurant seize pieds, trois pouces de face à la rue Bourbon sur quatrevingt dix huit pieds de profondeur, situé à cent douze pieds un pouce de l'encoignure de la rue Urquhart.

Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant trois chambres, hangar, etc., connu par le numéro municipal 1927 rue Bourbon.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

Joseph Lautenschlaeger, avocat

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Simple, No 1631 Rue Fern.

Le Joli Cottage "Home", No 1635, Rue Fern.

Le Cottage Double Productif Nos 1535-1537 Rue Fern.

In re J. Christian Bittel et als vs les mineurs Helwig.

No 85,001—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu rendu et signé en Cour ouverte le 15 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés désirables comme suit, à savoir :

(1) Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No municipal 1635 rue Fern, dans l'ilet No 215 borné par les rues Fern, Burdette, Green, Birch, désignés par les numéros 1 et 2 dudit ilet, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains lots de terre dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par le numéro municipal 1631 rue Fern lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur.

(3) Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 191, borné par les rues Fern, Jeannette, Birch et Burdette, désignés par les Nos 15 et 16 dudit ilet et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 1535-1537 rue Fern.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un et deux ans pour billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente, et les actes de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE "HOME"

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791. Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, George G. Fredericks, Encanteur, Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'ilet borné par l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin le 15 avril 1885, et déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans on billets d'un an spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final ; le loyer de la dite propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 ; un dépôt de 10 0/0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

Freed & Clesi.

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giovanni Sciambra ou Sciamera et épouse.

Bâtisses productives en briques à trois étages No 529-531 rue Hopital, entre les rues Decatur et Chartres. A l'encan, jeudi le 9 juillet 1908 à midi.

No 54,798. Cour Civile de District. Division D

PAR FREED & CLESI—M. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1908 et signé le 25 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, la propriété ci-après sera vendue à l'enchère publique, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Quartier, et désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. N. Depouilly, janvier 1846, avec le privilège d'une allée en commun de cet et autres huit pieds de largeur faisant face à la rue Hôpital. Ledit lot de terre mesurant en mesure américaine vingt quatre (24) pieds de face à la rue Hôpital sur cent onze quarante neuf (159) pieds neuf pouces et cinq huitièmes (5/8) sur la ligne gauche, laquelle ligne de divise du lot désigné comme lot No 2 et cent cinquante neuf pieds huit pouces et trois huitièmes (159-8 3/8) sur la ligne qui le divise de l'allée et de

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans en portions égales chaque paiement annuel divisé en trois parts égales, représentées par trois billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses nécessaires, hypothèques, honoraires d'avocat et autres causes, et le pacte de non aliénaniio.

L'acte de vente devant être passé pardevant U. Marinoni Jr, notaire de cette paroisse aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit payer au dessus de son enchère toutes